

SCN2 Initial - SAVOIR COMMUN DU NUCLEAIRE NIV.2

SCN2

Contribue à la délivrance de l'habilitation HN2 = HN1 (SCN1+CSQ) + SCN2

Public Visé

La formation s'applique à toute personne ayant déjà suivi les formations initiales SCN1 et CSQ.

Obligatoire pour les chargés de travaux, travailleurs "autonomes" et contrôleur technique.

Pré Requis

- Savoir lire, écrire, comprendre et parler la langue d'enseignement
- SCN niveau 1 et CSQ** (initiale ou recyclage) depuis moins de 4 ans.
- Justifier d'une expérience d'au moins trois interventions techniques en tant qu'intervenant habilité à minima HN1 (SCN1 + CSQ) en CNPE.

IFCEN télécharge sur CARNAX la fiche intervenant (certifications et dates de validité) des salariés inscrits, il n'est donc pas nécessaire de nous envoyer la copie des certificats précédents. Merci de vous assurer que ces certificats sont bien enregistrés sur CARNAX.

Objectifs pédagogiques

Mettre en oeuvre son rôle et ses responsabilités de chargé de travaux au sein de l'organisation d'un CNPE dans toutes les étapes d'une intervention.

Exercer son rôle dans la gestion des anomalies détectées lors de ses interventions.

Méthodes et moyens pédagogiques

Pédagogiques :

Formation théorique et pratique, réalisation de scénarios formatifs sur chantier école.

Techniques :

Utilisation de CIN Interactiv System pour :

- Identification en temps réel par le formateur des acquis des stagiaires
- Démarche active pour les stagiaires
- VAT réalisée sur tablette

Salle équipée et chantier école agréé par EDF et certifié CEFRI F

Humains :

Deux formateurs habilités à partir de sept stagiaires en fonction des mises en situations sur chantier école.

Parcours pédagogique

Accueil

Contexte

Risques en CNPE (sûreté et sécurité)

Rôles du chargé de travaux lors de l'appropriation

Rôles du chargé de travaux lors de la réalisation avant les travaux

Mise en situation pratique 1 : appropriation et préparation de chantier

Rôles du chargé de travaux lors de la réalisation pendant les travaux

Rôles du chargé de travaux lors de la clôture de l'intervention

Mise en situation pratique 2 : réalisation de l'activité

Feedback / Capitalisation

Synthèse

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur(s) habilité(s)

Méthodes et modalités d'évaluation

Validation des acquis théoriques (VAT) en salle sur tablette.

Validation des acquis en situation (VAS) sur chantier école : le comportement des stagiaires est évalué tout au long de la formation lors des mises en situation.

Validité : 4 ans (impossibilité d'intervenir sur CNPE au-delà de cette échéance)

L'offre recyclage comporte soit un recyclage autonome SCN2 (2 jours) soit un recyclage combiné SCN2/CSQ (3 jours)

Attestation de formation et certificat de stage.

Modalités d'Accessibilité

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter.



Durée

28.00 Heures

4 Jours

Effectif

De 3 à 12 Personnes